

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**  
**Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

e-mail : [mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h

mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**18 JUILLET 2011**

Sur convocation du Maire, le Conseil Municipal s'est réuni 18 juillet 2011, à 20h30

**Présents** : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Martine VERDEAUX, Mme Nathalie DHORMES , M. Fabrice THIERS, Mme Muriel BERTHELOT, M. Nicolas ARNAUD, M. Patrick MOUNIER, M. Christian ROSE, M. Jean Claude VIDAL.

**Absents excusés** : Marie Anne VIALATTE, procuration donnée à Denis CLAIR.

**Ordre du jour :**

Approbation du procès verbal de la séance du 15/06/2011

Décision modificative N°2 – M14

Régie de recettes

Délibération sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) établi par Monsieur le Préfet.

Point sur le recrutement emploi école

Point sur les travaux en cours

Questions diverses

Le maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance.

**Secrétaire de séance** : Jean Claude VIDAL

**I – Approbation du procès verbal de la séance du 15/06/2011**

Approuvé à l'unanimité après une correction au paragraphe des Absents excusés : Mme Marie Anne VIALATTE donne procuration à M Denis CLAIR ; Mme Nathalie DHORMES donne procuration à Mme Martine VERDEAUX.

**II – Décision modificative N°2 – M14**

Remboursement de 70€ à la SACER correspondant au montant d'un insert publicitaire dans le Journal Municipal acquitté deux fois. Pris sur la ligne « Dépenses imprévues ».

### **III – Régie de recettes**

Le CM approuve l'achat d'une caisse enregistreuse au prix de 290 € HT. Cette acquisition répond au souhait exprimé d'intégrer à la Régie les recettes d'une buvette ou d'une petite restauration.

### **IV – Délibération sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

La plupart des Communes de la Communauté de communes d'Eyrieux aux Serres se sont prononcé pour une intégration de la CC dans la Communauté d'Agglomération du Centre Ardèche.

Après un long débat, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour son intégration dans ladite Communauté d'Agglomération tout en déplorant que dans le schéma actuel proposé par Mr le Préfet, la CC d'Eyrieux aux Serres soit morcelée, et il souhaite la pérennisation du SICTOM du Moyen Eyrieux.

### **V – Point sur le recrutement à l'école**

Le CM du 15 juin avait décidé la création d'un poste de non titulaire d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour aide à la classe maternelle, surveillance cantine et garderie, de 26h par semaine pour une durée de trois ans renouvelable. 45 candidatures sont parvenues à Pôle Emploi. Le jury en a retenu 7 qui ont été reçues en mairie le samedi 16 juillet. A l'unanimité le jury a retenu la candidature de Mlle Stéphanie BIRONNEAU.

### **VI – Point sur les travaux en cours**

**Le mur de soutènement du parking de Boyon** est pratiquement achevé. Le maire souligne l'excellent travail effectué par l'employé communal Roland Marze, et par Jérémy Vialle. Il restera à créer un escalier, rejointoyer les murs restants et stabiliser le sol.

**Voirie** : l'entreprise SATP achève la partie restante de la route de Jouanny reprend en totalité des portions de routes où la mauvaise qualité des matériaux avait entraîné une rapide dégradation.

**Source de la Pranlette** : la réunion du 16 juin avec tous les partenaires s'est déroulée de manière satisfaisante. Le rapport de l'hydrogéologue chargé du tracé des divers périmètres (immédiat, rapproché et éloigné) est en mairie. Pour s'assurer que d'éventuels travaux de recaptage ne mettent pas en cause le débit de la source (actuellement à 37 litres/minute) une étude des sols sera conduite par un hydrogéologue spécialisé. Pour un coût de 3 800€ HT largement couvert par les subventions prévues par le Schéma Directeur de l'Eau.

### **VII – Salle d'activités**

230 000€ de subventions sont accordés par le Conseil Général au titre des projets PILOTS. Le coût de la salle est estimé à 662 000€. Si l'on tient compte des petites subventions aléatoires pouvant être attribuées, notre besoin de financement est de 400 000€.

L'endettement de la commune est bas : 37€ par habitant, soit largement au dessous de la moyenne des communes de notre niveau. Un emprunt de 400 000€ sur 15 ans nous maintiendrait encore au dessous de cette moyenne.

La création d'une salle d'activité digne de ce nom est réclamée par l'équipe enseignante, une majorité d'habitants et d'associations, et ce depuis de nombreuses années.

Après un long débat où chacun a pu s'exprimer, le conseil municipal à l'unanimité moins une abstention décide de poursuivre le projet et d'engager les moyens nécessaires pour le faire aboutir. Un comité de suivi composé du maire et de 7 conseillers est créé.

## VIII – **Divers**

- Volets roulants électriques à l'école : le devis le mieux disant, celui de l'entreprise Antouly des Ollières a été retenu, soit 4 701,76€ HT .

- La pose de compteurs à toutes les sorties de réservoir et la recherche de fuite ont permis un calcul plus fiable de la consommation d'eau réduisant ainsi la redevance à l'Agence de l'Eau. Soit une économie de 600€ pour l'année écoulée.

- Le marché de voirie décidé au CM du 15 juin est lancé. Les propositions seront reçues jusqu'au 29 juillet. L'ouverture des plis est fixée au 1<sup>er</sup> août à 20h30.

- Transports scolaires collège-lycée : un nouvel itinéraire est accepté par le Conseil Général. A charge pour la commune de marquer les arrêts prévus par la pose d'un panneau.

- L'Université Populaire de l'Eyrieux nous adresse une demande de prêts de salles pour 22 journées pour la saison 2011-2012. Le CM donne son accord sous la réserve que la priorité sera donnée aux associations de la commune sur l'attribution des salles.

- A la demande du Collectif de défense des services publics, le CM délibère favorablement pour demander le maintien des services du Centre Hospitalier de Privas et plus généralement des services publics du département.

- Le PNR propose de déléguer un de ses élus lors d'un CM pour expliquer le rôle du Parc, notamment à travers sa nouvelle charte. Accord du CM pour un conseil à l'automne.

- La fête de la St Jean et le « biassou » ont rapporté un bénéfice net de 1532,31€. Somme versée au CCAS pour l'organisation d'un repas destiné aux anciens de la commune. A cette occasion, un conseiller stigmatise l'absence répétée de certains membres du CCAS et souhaite que de nouveaux membres soient sollicités pour les remplacer.

La séance est levée à 22h55

Prochain conseil le 9 septembre à 20h30